



## Réseau d'Ecoles Accréditées

## Table des matières

### **L'École Nationale d'Escalade du Québec**

L'organisme	page 3
La mission	page 3
Les objectifs	page 3
Les programmes	page 4
La structure	page 5
Le réseau de l'ENEQ	page 5
L'histoire	page 6
Les réalisations	page 6

### **Présentation du Réseau d'Ecoles Accréditées**

Le besoin	page 7
Les avantages	page 8
La procédure	page 8

### **Les critères d'accréditations**

Les installations	page 9
Les procédures	page 9
Le matériel	page 9
La formation	page 9
Le coût	page 9
Le programme de soutien financier	page 10
Autres informations	page 10

## **L'École Nationale d'Escalade du Québec**

### **L'organisme**

L'École nationale d'escalade du Québec (ENEQ) est un organisme à but non lucratif, légalement constitué selon la Loi sur les compagnies du Québec. Il s'agit d'un regroupement de formateurs en escalade désirant offrir une formation de qualité afin d'assurer une pratique sécuritaire. Ce regroupement s'est donné le mandat de standardiser le niveau de compétence des moniteurs d'escalade au Québec en offrant des programmes rigoureusement élaborés et à la fine pointe des besoins actuels.

### **La mission**

L'ÉNEQ a pour mission d'assurer la diffusion d'une formation professionnelle continue de calibre international pour l'encadrement et l'enseignement des activités d'escalade et de montagne.

### **Les objectifs**

L'ÉNEQ veut favoriser le développement personnel de ses membres tout en assurant le développement durable de la pratique de l'escalade au Québec. Ainsi, l'ÉNEQ tient à promouvoir les valeurs nécessaires à ce développement.

En terme de développement personnel, l'ÉNEQ voit à ce que la formation transmette l'ouverture à l'apprentissage continue, les valeurs de respects des personnes et des règles de conduite, d'intégrité, de responsabilité, d'engagement et d'un désir de hauts standards de qualité.

En terme de développement durable, l'ÉNEQ voit à ce que la formation développe une pratique sécuritaire, qui laisse peu ou pas de traces dans l'environnement, qui procure des bénéfices économiques de même que des bénéfices sociaux et communautaires.

Quelques uns de nos objectifs plus spécifiques sont :

Établir, par le biais de consultations, des programmes de formation standardisés qui répondent à la diversité des pratiques d'aujourd'hui et en assurer la mise à jour;

Établir ainsi les normes de sécurité dans la pratique de l'escalade;

Développer le matériel didactique requis et en assurer la mise à jour;

Faire reconnaître les programmes de l'ÉNEQ par des instances reconnues tel que l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme (UIAA);

Mettre en place un réseau d'écoles accréditées dans chacune des régions du Québec assurant ainsi la diffusion des programmes;

Développer un réseau d'information et d'échange national et international permettant la diffusion du savoir-faire québécois et l'apprentissage de nouvelles façons de faire.

## Les programmes

L'ÉNEQ a développé des programmes complets de formation en encadrement et en enseignement de l'escalade répondant aux besoins actuels. Le contenu pédagogique de plusieurs des niveaux d'encadrement et d'enseignement est complété et des stages ont été offerts.

Chaque commission de l'ÉNEQ a la responsabilité de regrouper les principaux intervenants dans chacune des activités, d'établir avec eux les standards et de les mettre à jour, de s'assurer que l'apprentissage de base commun répond bien à leur besoin, de rédiger les documents, de recruter et de former les brevetés et les guides.

Les programmes de formation en encadrement et en enseignement (voir cursus) sont :

- Structure artificielle d'escalade (5 niveaux);
- Rocher (3 niveaux);
- Glace (2 niveaux).

Pour tenir compte des diverses formations données dans le passé, l'ÉNEQ a décidé de créer un programme de requalification qui permettrait aux anciens brevetés d'intégrer les nouveaux standards. Un examen direct est aussi disponible pour ceux qui souhaitent obtenir un brevet et qui croient posséder les compétences requises sans avoir à suivre une formation. Ces possibilités sont toutefois disponibles pour un temps limité.

L'ÉNEQ souhaite également offrir un programme de formation de guide en rocher et en glace afin de répondre aux nouvelles réalités québécoises. Des pourparlers sont en cours avec l'Association canadienne des guides de montagne (ACGM) pour offrir ce programme au Québec très prochainement.

En plus des programmes obligatoires à l'obtention d'un niveau de formation, l'ÉNEQ offre à ses membres des formations complémentaires pertinentes à la tâche de formateur:

- Entraînement;
- Météorologie;
- Mixte moderne;
- Orientation;
- Ouvreurs et équipeurs;
- Premiers soins de base et en régions éloignées;
- Sauvetage.

## La structure

### Un conseil élu

L'ÉNEQ est un organisme entièrement bénévole financé essentiellement par les cotisations de ses membres et une partie des revenus de formation. Jusqu'à ce jour, l'ÉNEQ n'a bénéficié d'aucune subvention.

L'ÉNEQ encourage les valeurs démocratiques de participation de l'ensemble de ses membres dans l'élaboration des orientations et des programmes. L'ÉNEQ préconise une administration ouverte et à l'écoute qui favorise les échanges, la concertation et les dialogues.

Le conseil d'administration de l'ÉNEQ est composé d'au plus 10 administrateurs élus pour une durée de deux ans qui se partagent les fonctions suivantes (voir diagramme en annexe):

Président;  
Vice-président et directeur de formation;  
Secrétaire;  
Trésorier;  
Directeur commission ski;  
Directeur commission montagne;  
Directeur commission sauvetage;  
Directeur commission rocher;  
Directeur commission glace;  
Directeur commission structure artificielle d'escalade (SAE).

## Le réseau de l'ÉNEQ

Pour atteindre ses objectifs et participer au développement d'une pratique sécuritaire de l'escalade au Québec, l'ÉNEQ croit essentiel de travailler en étroite collaboration avec tous les intervenants du milieu de l'escalade mais aussi du plein-air en général. C'est pourquoi l'ÉNEQ cherche à étendre son réseau auprès de ces divers intervenants. Au nombre de ceux-ci avec lesquels des échanges ont lieu, notons:

Association canadienne des guides de montagne;  
Association des camps du Québec;  
Club alpin canadien;  
Fédération Québécoise de la Montagne et de l'Escalade (FQME);  
Les centres d'escalade intérieure;  
Les promoteurs d'événements (Festi-glace, festival des films de montagne, etc.);  
Les propriétaires de sites (SEPAQ et privés);  
Les regroupements d'éducateurs physiques.

Aussi, de par la qualité de son travail et son implication l'ÉNEQ a obtenu la reconnaissance de divers organismes importants. Ainsi l'ÉNEQ a collaboré aux activités du regroupement Aventure écotourisme Québec pour la réalisation du guide de gestion de risques dans le cadre du programme Qualité Totale du ministère du tourisme du Québec. Les programmes de l'ÉNEQ sont maintenant reconnus comme étant la norme requise dans la formation pour les guides en tourisme d'aventure.

De par la qualité des documents présentés à l'UIAA, l'ÉNEQ est aussi membre invité à la Commission montagne de cet organisme international. De plus, en septembre 2000, l'UIAA reconnaissait que deux des programmes de l'ÉNEQ rencontraient les standards de leur programme d'enseignement. Ces deux programmes bénéficieront d'une reconnaissance internationale lorsque l'ÉNEQ deviendra membre en règle de l'UIAA.

Et finalement, l'ÉNEQ collabore présentement avec Sauvetage Canada Rescue (SCR) à l'élaboration d'un programme pour la formation de leurs équipes bénévoles de sauvetage en milieu vertical au Québec. Un exercice semblable est en cours avec la Sûreté du Québec pour leur programme de sauveteurs bénévoles.

L'histoire

### **L'histoire**

Le regroupement fondateur formé d'une quinzaine de formateurs enseignant depuis longtemps auprès des grimpeurs du Québec, a vu le jour le 15 mai 1999. À cette date, inquiets pour la sécurité des grimpeurs et constatant une lacune importante quant à la formation des enseignants en escalade, ces intervenants de premier niveau décidaient de se regrouper. L'objectif de cette organisation était de réaliser des programmes de formation et d'assurer l'implantation des stages pratiques de haute qualité autant en escalade de glace, de rocher que sur structure artificielle partout au Québec.

Cette expertise, la qualité de la formation ainsi que la valeur de ce regroupement furent reconnus par la FQME. Celle-ci a pris entente avec ce regroupement, depuis mai 1999, pour qu'il offre la formation de l'encadrement et de l'enseignement de l'escalade et des activités de montagne. Ce regroupement devenait officiellement l'ÉNEQ en mai 2000.

### **Les réalisations**

Malgré le jeune âge de l'organisme, les réalisations sont éloquentes du dynamisme et de la volonté de ses membres de bâtir. En plus de la réalisation complète des programmes, de leur mise en forme et des nombreux stages de formation, les réalisations de l'ÉNEQ sont :

Création d'un site web ([www.eneq.org](http://www.eneq.org)) en opération depuis décembre 2000;

Présence à divers colloques (Conseil Québécois des Ressources Humaines en Tourisme (QRHT), Association des camps du Québec (ACQ), Aventure écotourisme Québec, Fédération des enseignants et enseignantes en éducation physique);

Dépôt en janvier 2001 au comité de la commission montagne de l'UIAA du programme de l'ÉNEQ en escalade de glace pour présentation à leur réunion de mars 2001 en Slovénie;

Échanges internationaux (British Mountaineering Council (BMC) International Ice Meet en Écosse);  
Participation à des événements populaires (Festiglance, festival de films de montagnes de Vancouver);  
Évaluation des premiers instructeurs formateurs en escalade de glace de l'ÉNEQ par un guide évaluateur de l'ACGM à la fin février 2001;

Présentation de deux stages de formation de base sur l'entraînement spécifique à l'escalade;

Les premiers instructeurs formateurs de l'ÉNEQ en escalade sur SAE sont formés et évalués à la fin mars 2001;

La réalisation de plus de 63 stages ayant formé plus de 335 participants depuis mai 1999.

## Présentation du réseau d'écoles accréditées

### Le besoin

En raison de la nature même de l'escalade, le consommateur de services reliés à cette activité devrait être en mesure de choisir une offre de services selon des critères bien établis et visibles de qualité en fonction de ses besoins.

Historiquement, l'accès à la pratique de l'escalade se réalisait soit à travers une formation personnelle au sein d'un club ou sous la tutelle d'un autre grimpeur plus expérimenté et, plus souvent qu'autrement, visait l'autonomie à titre de premier de cordée avec toutes les implications en terme de durée d'apprentissage et de seuil de compétences requises.

Présentement, la pratique de l'escalade au Québec connaît une croissance phénoménale tout en se diversifiant. Les modes d'accès sont de plus en plus nombreux. Depuis les années '80, l'intégration de cette activité au sein des programmes scolaires et des camps de vacances a créé une réduction importante de l'âge d'accès provoquant ainsi une forte pression sur le nombre et le niveau de formation des intervenants requis.

Depuis le début des années '90, de plus en plus de grimpeurs sont initiés à l'escalade par le biais des centres intérieurs. Cet environnement favorise l'approche de l'activité puisque la plupart des paramètres sont contrôlés facilitant ainsi l'apprentissage et la sécurité. Malgré les consignes de sécurité et les procédures d'accréditation mises en vigueur dans ce milieu, il n'y a pas de normes québécoises quant aux qualifications requises pour les instructeurs, aux contenus des cours donnés, aux exigences d'exploitation ainsi qu'au niveau minimum de base requis pour qu'un pratiquant soit jugé autonome. De plus, le style d'escalade pratiqué dans ces endroits ne représente que quelques unes des multiples facettes de cette activité sans qu'il y ait de façon systématique une sensibilisation aux dangers inhérents à la pratique sur rocher naturel.

Certaines statistiques estiment à plus de 30,000 le nombre de grimpeurs actifs au Québec et les entretiens avec les centres intérieurs nous laissent croire que ce nombre est conservateur. Existe-t-il un nombre suffisant de moniteurs qualifiés pour répondre à cette demande?

Lors de cette augmentation de la demande, une multitude d'écoles et de services d'escalade voient le jour. Au Québec, la profession d'enseignant ou guide en escalade n'est pas réglementée. Ainsi comme dans tout secteur d'un marché libre, certains commerces exercent une auto-discipline remarquable en offrant un service impeccable alors que d'autres opèrent selon les bonnes volontés des propriétaires.

Considérant la nature de cette activité, le consommateur est en droit de croire qu'une réglementation existe qui le protège lors de sa pratique. Contrairement à la plongée sous-marine, au sauvetage en piscine et aux multiples autres disciplines comportant un certain risque, les mesures d'auto régulation n'ont pas permis d'atteindre un seuil de certification à 100%.

Tous ces facteurs contribuent au besoin d'un réseau d'écoles accréditées qui saura bâtir sur ses acquis en alliant compétences, sécurité et plaisir pour l'avenir du développement de l'escalade au Québec.

Le concept

Ce réseau regroupera les écoles au sens large du terme désirant se démarquer en employant des instructeurs certifiés, en utilisant du matériel reconnu pour sa sécurité et en dispensant des formations tout en respectant des normes internationales établies d'encadrement et d'enseignement.

## Les avantages

Devenir membre du réseau d'écoles accréditées de l'ÉNEQ, c'est encourager et participer au travail d'une équipe dynamique à la réalisation de l'encadrement et de la formation en escalade. C'est devenir un intervenant de première ligne dans le développement de la pratique sécuritaire de cette activité. Mais, c'est aussi être membre d'un réseau de personnes ayant les mêmes préoccupations et vivant la même passion qui par la force de leur regroupement développera une culture de qualité au sein de l'offre de services en escalade au Québec. Plus spécifiquement, quelques uns des avantages proposés sont:

- Accès à la base de donnée Employeur-Employé de l'ÉNEQ;
- Formation complémentaires subventionnées;
- Information sur les mises à jour en structure, équipement et encadrement;
- Modèles génériques de liste et procédure;
- Portion technique de l'accréditation du programme Qualité Totale du Ministère du Tourisme;
- Programme d'assurance de qualité pour vos opérations;
- Programme de soutien à la formation;
- Reconnaissance de la qualité de vos programmes par le grand public;
- Reconnaissance de l'UIAA des programmes de l'ÉNEQ;
- Réseau d'échanges d'informations;
- Visibilité commerciale par le biais du programme de publicité et de promotion;
- Autres avantages potentiels:
  - Regroupement d'achat d'équipement;
  - Services d'assurance.

## La procédure

La procédure d'accréditation se veut simple et efficace. Initialement, elle consiste en trois étapes et lorsque l'accréditation est atteinte, il n'y aura que la vérification sur place qui sera sur une base annuelle.

La première est sous la responsabilité de l'institution désirant se faire accréditer. Elle couvre l'assurance, la confirmité des structures, des certifications en règle du personnel et l'ensemble des politiques et procédures décrites au sein du processus d'accréditation. Elle consiste à fournir une preuve des divers éléments relevant de cette dernière.

La deuxième partie se résume à la visite de l'institution par une équipe d'accréditeurs qui auront comme objectif de vérifier les éléments suivants tel que le matériel, la réglementation sur place et le plan d'urgence.

La troisième portion de ce processus relève de l'ÉNEQ et consiste à fournir un rapport des recommandations, de la conformité, et de l'accréditation de l'institution s'il y a lieu.

## **Les critères d'accréditation**

### **Les installations**

Installations, s'il y a lieu, respectant les normes établies;  
Consignes de sécurité sont visibles sur le site;

### **Les procédures**

Assurance civile en règle couvrant les activités;  
Plan d'urgence connu et pratiqué;  
Présentation des risques aux participants;

### **Le matériel**

Matériel certifié;  
Inventaire de matériel comprenant identification, "Log", procédure d'inspections;

### **La formation**

Plan de formation ou d'encadrement pour chaque activité;  
Tout le personnel enseignant est certifié selon les besoins des programmes offerts;  
Respect des normes d'encadrement.  
Personnel formé en premiers soins, s'il y a lieu;

### **Le coût**

Pour l'instant, le coût demeure à confirmer mais la volonté de l'ÉNEQ est de rendre ce service financièrement accessible à tous les intervenants le désirant. C'est pourquoi, il ne couvrira que les frais réels d'accréditation et devrait être de l'ordre de \$150 à \$200 pour l'accréditation initiale et de \$50 à \$100 par la suite pour le suivi annuel.

### **Les programmes de soutien**

La publicité et la promotion

Page publicitaire sur le site web de l'ÉNEQ;  
Lien du site web de l'ÉNEQ vers votre propre site;  
Publicité sur les sites de nos partenaires (en projet);  
Statistiques de fréquentation pour le site de l'ÉNEQ;  
Promotion du réseau auprès des divers intervenants, Congrès ACQ, Congrès AETQ, Congrès Educateurs Physiques, FestiGlace, Festival des films de Montagnes de Vancouver;  
Kit de Logo validant l'accréditation;  
Publicité dans revues d'escalade pour le réseau;  
Publicité du réseau dans chacune des écoles du réseau;  
Publicité au sein de tous les documents de l'ÉNEQ;  
Communiqué de presse.

### **Le programme de soutien financier**

Réalisant l'investissement important que peut représenter une telle certification, l'ÉNEQ met en oeuvre diverses stratégies avant de venir en aide aux organisations ayant besoins d'un support financier afin de subventionner la formation de tout leur personnel et d'atteindre un seuil de qualité pour le client.

Des stratégies privilégiées, mentionnons le programme de formation de la main d'oeuvre du Québec, les programmes d'emplois des CEL ainsi que des programmes conjoints pour le développement de la formation au sein de divers ministères.

### **Autres informations**

Pour tout autres informations, contactez l'ÉNEQ au 450.641.0841 ou par courriel : [whitehead@eneq.org](mailto:whitehead@eneq.org)